

FREDERIC LIGIER

Compositeur

Pas breton mais parisien et déjà sur le département d'Ille-et-Vilaine depuis 1991. En effet Frédéric LIGIER a été recruté par l'ADDM 35 (commission création et musique d'aujourd'hui) pour une résidence d'un an dans le département --(recrutement national fait et financé par la DRAC Bretagne et le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine)

Objectifs :

- sensibiliser 150 élèves d'Ecoles de Musique (CNR-Fougères-l'Hermitage) à la création et aux musiques d'aujourd'hui en réalisant pour eux et avec eux une création «CHEMINS» qui fut donnée trois fois en 1992 sur le département.

- créer une dynamique pour inciter les structures d'enseignement à une pédagogie de la créativité (atelier d'improvisation...)

1992/1993 : un rebondissement puisque les Ecoles de Musique de l'Hermitage et Fougères poursuivent le travail avec le compositeur en passant commande de deux créations

- Ecole de Musique «la Flume» (commande la Flume/ADDM 35)
«Mouvements d'Air»

et

- Ecole de Musique du Pays de Fougères (commande d'Etat)
«Comme une flamme dans le vent»

*1^{er} concours de composition
du Salon des Artistes Français, 1992.*

Cette année encore, les douze concerts qui ont été offerts aux visiteurs de notre salon tant par les lauréats du CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE DE PARIS que par les étudiants du CONSERVATOIRE SUPERIEUR DE PARIS - CNR ont été d'une excellente qualité.

Le premier concours de composition musicale sur une œuvre picturale que nous avons créé a remporté un vif succès.

Le Jury, composé de Messieurs Raymond GALLOIS-MONTBRUN, Jacques CHARPENTIER, Jacques TADDEI, Jean-Marie ZACCHI et Thierry ESCAICH, a attribué la Médaille d'Or et le Prix des Artistes Français à Tristan Patrice CHALLULAU pour son œuvre "Picturale". La médaille d'Argent et le Prix SACEM à Henry PAULY-LAUBRY pour son œuvre "Résurgences". Ont été également félicités : Frédéric LIGIER pour son œuvre "Structure de Toile" - Samuel SIGHICELLI pour son œuvre "Trio".